

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 40 (1943)
Heft: 4

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Rapport présidentiel sur 1942

Depuis qu'une guerre atroce sème la ruine et la désolation sur le monde entier, nous nous demandons chaque année, et avec quelle anxiété, ce qu'il adviendra de la Suisse, de nos foyers, de nos ruchers. Or, au début de cette nouvelle année, nous sommes heureux de constater une fois de plus que nous avons échappé aux horreurs de la guerre. Aussi, reconnaissants envers la divine Providence, nous sommes-nous efforcés du moins d'adoucir le triste sort des malheureuses victimes de la guerre. Des milliers de familles si durement éprouvées par cette sanglante tragédie béniront notre pays pour l'hospitalité si généreuse qu'elle aura offert à tant d'enfants qui mouraient de faim.

Malgré les sévères restrictions qui nous sont imposées, ne nous plaignons pas ! Qu'est-ce que cela à côté du triste sort réservé à nos voisins ; nous avons appris à vivre plus simplement, et ce n'est pas un mal. Grâce à la prévoyance de nos autorités fédérales, nous ne mourons pas de faim et nous avons eu de quoi nourrir nos chères avettes. Ce printemps encore, nous allons toucher le sucre nécessaire pour stimuler nos colonies afin qu'elles soient prêtes pour la nouvelle récolte qui sera abondante, espérons-le. Par mesure de prudence, on nous demande, on nous impose même de mettre de côté encore deux kilos de sucre ; cette réserve, ajoutée à celle de l'automne dernier, nous devons la conserver intacte, car la guerre n'est pas finie et la Suisse éprouve toujours plus de difficultés pour s'approvisionner au dehors. Aussi, serons-nous peut-être très heureux d'employer cette réserve de sucre pour le prochain hivernage de nos abeilles.

Demandons à Dieu la paix pour le monde qui souffre atrolement ! Donnons l'exemple de la paix bienfaisante dans notre chère Romande. Nous nous efforcerons aujourd'hui même, en cette assemblée des délégués, de bannir de nos discussions tous sentiments de discorde et de discuter en toute objectivité les sujets qui nous intéressent. Il ne devrait jamais y avoir de place chez nous pour les discussions irritantes, ni pour les amères dissensions. Ayons à cœur de maintenir la bonne réputation qu'on nous a toujours faite de gens bien éduqués. Cherchons non pas l'intérêt personnel ou régional, mais le bien général de l'apiculture.

Chers délégués, je vous félicite d'avoir amené avec vous vos aînés, ces chers vétérans auxquels nous sommes heureux de rendre aujourd'hui un grand et sincère hommage de reconnaissance pour leur dévouement et leur persévérence dans la cause apicole. De tout cœur et bien haut disons-leur : Soyez les bienvenus !

Je suis heureux de citer les noms de tous ces braves dont nous

fétons aujourd’hui le cinquantième ou le trente-cinquième anniversaire de leur entrée dans la Romande.

Ont obtenu le souvenir pour cinquante ans de sociétariat : MM.	
Mayor Arnold, notre cher président d'honneur.	Magnin J.-C., à Montmagny (Vully).
Waldsburger Charles, à Fontainemelon.	Fornerod Louis, à Domdidier (Fribourg).
Chevigny Charles, à Genève.	Borgeaud Henri, à Penthalaz.
Béguin Arthur, à Chambrelien.	Juillerat-Saunier, à Tavannes.
Renaud Alcide, aux Grattes.	Farron Emmanuel, à Tavannes.
Porret-Keller Albert, à Cortaillo.	Rossel Emile-Eug., à Tramelan.
	Paroz Alfred, à Saicourt.

Ont droit au souvenir pour trente-cinq ans d'activité : MM.		
Philippe Joseph.	Bühler Fritz.	Jordan Constant.
Gaberel Numa.	Berger Johann.	Cavin Samuel.
Zimmerli Charles.	Fontaine Joseph.	Magnin Félicien.
Wenger Jean.	Clot Héli.	Dunand P.-X.
Gafner Auguste.	Miche Arthur.	Lambert Paul.
Visinand Ernest.	Bouvier Joseph.	Chevigny Charles.
Warnery Arthur.	Magnin J.-C.	Fontaine Joseph.
Amaron Léon.	Fornerod Louis.	

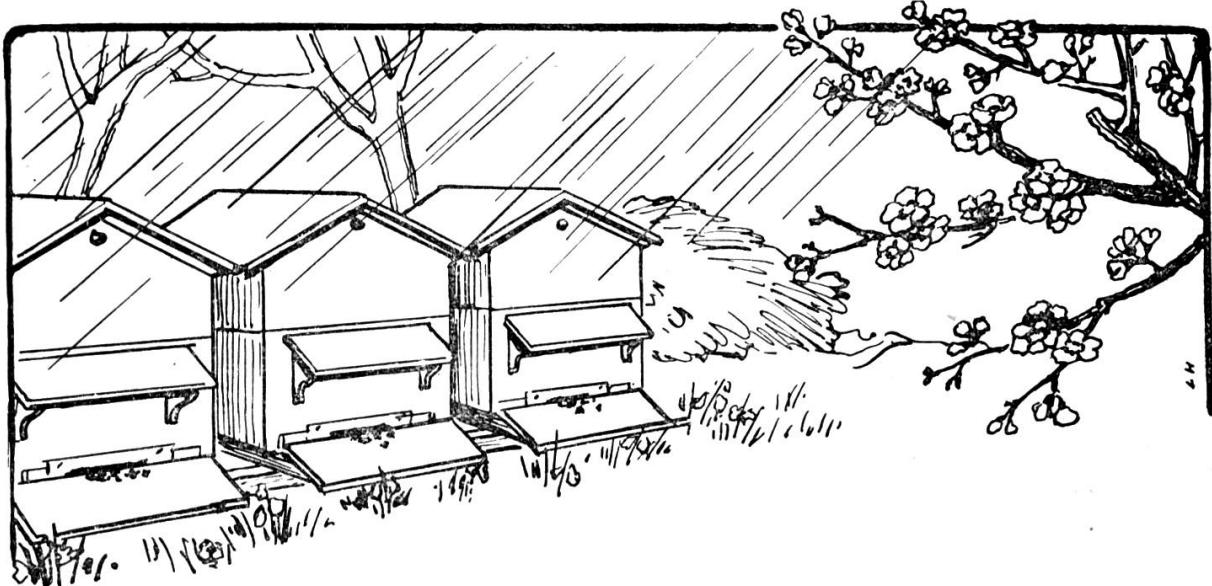
Je rappelle aux présidents de bien vouloir adresser chaque année et assez tôt à *M. Thiébaud* les noms des apiculteurs qui sont membres de la Romande depuis trente-cinq ou cinquante ans.

Permettez-moi maintenant, chers délégués, d'évoquer le souvenir de ceux de nos membres que la mort a ravis à notre affection. Vous avez eu soin de retracer dans un article nécrologique, paru dans notre journal, la vie et les mérites de ces chers défunt. A tous ces braves dont nous garderons le meilleur souvenir, nous voulons rendre aujourd’hui un dernier témoignage de vive et religieuse reconnaissance. Je vous prie de vous lever, Messieurs, pour saluer ces chers disparus.

Ayons maintenant une pensée de sympathie pour nos présidents qui sont retenus chez eux par la maladie : MM. Huber, à Orbe et Soavi, à Gingins. Qu'ils sachent bien que nous ne les oubliions pas à l'occasion de cette assemblée des délégués.

L'année 1942 a été favorable à la Suisse parce qu'elle n'a pas connu les atrocités de la guerre ; elle a été favorable à l'apiculture en général. Les régions du Jura vaudois, neuchâtelois et bernois ont été vraiment privilégiées au point de vue récolte, et nous nous en réjouissons. Ailleurs, la récolte n'a été que moyenne et même déficitaire à cause de la gelée et de la grêle de mai et juin ; dans ces mêmes régions, la sécheresse a compromis la deuxième récolte. Espérons que les contrées peu favorisées l'année dernière le seront davantage en 1943.

(*A suivre.*)



Conseils aux débutants

Avril 1943

Il est fort intéressant de comparer le mois de février 1942 et celui dont nous venons de jouir.

Température : février 1942, — 3° 05 ; en 1943, 3° 2.

Minimum : février 1942, — 10° 1 ; en 1943, — 3° 6.

Héliographe : février 1942, 72,5 heures de soleil ; en 1943, 152 heures.

Précipitations : février 1942, 12,8 mm. ; en 1943, 49,6.

Vents : février 1942, 49 fois vent du Nord ; en 1943, 31 fois E. N.

Baromètre : février 1942, oscillations fortes autour de 710 mm., alors qu'en 1943 le baromètre s'est tenu trop haut par 719 au lieu de 714 de norme.

Pouvons-nous conclure quelque chose de ces notations ? Evidemment non, mais elles sont intéressantes à relever. Une chose est certaine, c'est que février nous a donné de très jolies journées et qu'il a permis de grandes économies de combustibles aux humains et à nos abeilles aussi. C'est déjà quelque chose. Et mars nous a donné de nombreuses occasions de faire les mêmes constatations, avec en plus des sorties pour aller à l'eau, au pollen et... à l'air. Ainsi aujourd'hui, 19 mars, malgré que le soleil joue à cache-cache avec les nuages, au moindre rayon un peu chaud, nos bestioles s'en donnent à cœur-joie autour des récipients de farine de soja et des abreuvoirs.

A propos de ces deux éléments, précieux au premier printemps, j'attire votre attention sur l'article de notre collègue, M. R. Meier, sur ce joli « truc » des chatons de saule. A défaut de ces chatons, n'ayant pas le temps d'en aller cueillir, j'ai simplement détaillé des bourgeons d'un poirier qu'on avait émondé, j'ai saupoudré ces bourgeons et le truc a réussi. C'est évidemment moins

bien que des « minons », moins joli, moins attirant, mais en attendant mieux, cela va aussi.

J'ai aussi usé d'un truc, non pas nouveau, pour attirer les pourvoyeuses d'eau. Le miel, trop rare cette année d'ailleurs, avait l'inconvénient de provoquer trop d'excitation et... du pillage parfois. Dans un baquet de tôle, pourvu de flotteurs nombreux, j'ai mis de l'eau sucrée. Je renouvelle l'eau et aussi le sucre et il faut voir... la foire autour de cette « pinte » sucrée, sans qu'il y ait la moindre excitation aux entrées de ruche. Comme il s'agit là d'un « établissement public », l'entrée en est libre aussi pour les abeilles d'autres ruchers, il n'y a pas de carte à montrer, ni de billet à prendre, mais qu'importe si cela profite à d'autres, je constate que c'est là un nourrissement stimulant, facile à pratiquer, avant de donner dans les nourrisseurs. Il est en effet encore trop tôt pour stimuler au sirop et, à ce jour, nous n'avons pas encore ouvert une seule ruche, bien que l'envie ne nous en manque pas. A notre avis, en tout cas pour le moment, il ne fait pas encore de ces journées favorables où l'on peut ouvrir sans crainte une ruche pour une visite, même courte, à moins que vous ne soyez très inquiet au sujet des provisions.

Mon cher débutant, il se peut que la discussion ouverte dans le *Bulletin* vous trouble : nos ruches Dadant, Bürki, etc. seraient trop froides quand on les ouvre... Le rédacteur se réserve de dire aussi son mot lorsque les opinions divergentes auront été émises. Mais, en attendant la fin (si elle vient) de cette discussion point nouvelle, vous pourrez encore ouvrir vos ruches, par température favorable s'entend, sans craindre une catastrophe. Relisez ce que M. Haari nous a raconté de cette ruche enlevée par une avalanche et transportée bien loin et qui a résisté à cette vraie catastrophe. Lisez aussi, dans ce numéro, sous nouvelles des ruchers, l'histoire fort intéressante aussi de cette ruche découverte, avec son trou de vol par le dessus des rayons et qui trouva moyen, malgré le bouleversement, d'avoir au troisième cadre déjà une belle plaque de couvain. Elle devait pourtant être froide cette ruche !! A moins de revenir aux bâtisses fixes, aux troncs d'arbres hermétiques, aux ruches cylindriques des ancêtres, aux ruches impénétrables, il n'y aura guère moyen d'ouvrir une ruche sans risquer un peu de refroidissement. Mais depuis si longtemps déjà qu'on ouvre des ruches par le haut ou par derrière, quand on le fait soigneusement, sans insister trop, on n'a jamais constaté de conséquences vraiment fâcheuses, en pratique. En théorie, c'est différent : le raisonnement que nous faisons dans nos cerveaux d'hommes n'est pas exactement celui de nos amies qui choisissent souvent leur demeure, à l'état nature, dans une anfractuosité de rocher (sans chauffage central), dans un tronc d'arbre creux au ras du sol (ce n'est pas non plus très hygiénique à notre goût) et qui trouvent

moyen de prospérer dans des ruches pareilles, à courants d'air nombreux et froids.

Donc, procédez en avril à la visite de vos ruches ; mais, comme on l'a souvent dit, lors de cette première visite, ne cherchez pas à compter et numérotter le nombre de vos butineuses et le nombre de pattes qu'elles possèdent en tout, mais bornez-vous à constater rapidement ces trois choses : provisions, couvain, pollen. Vous pourrez plus tard, quand la température se montrera tout à fait clémente, revenir à telle colonie qui ne vous a pas donné pleine lumière sur son état ou telle autre que vous désirez revoir pour telle ou telle raison. Je n'ai d'ailleurs pas besoin de vous prier davantage, mon cher débutant, de faire la visite de vos ruches, car il y a longtemps qu'il en est ainsi : un nouvel apiculteur visite très souvent (trop, diront quelques-uns) ses rayons et pourtant, c'est là aussi un fait certain, les débutants ont souvent de fort belles colonies, malgré ces visites trop fréquentes, à tel point qu'ils font l'envie d'apiculteurs plus « avancés ». Ne tirons toutefois pas de ce fait des conclusions trop hâtives ou erronées.

Il est encore un fait : c'est que fort souvent une colonie qu'on a transvasée, « chahutée » en reçoit un élan incomparable et devient une des plus belles du rucher. L'important, le plus important, c'est que la dite colonie ait une reine féconde vigoureuse, des provisions. Sur ces bases, nos vaillantes ouvrières font de vraies merveilles. Mais il leur faut ces éléments, à ces chimistes, ces nourrices si ingénieuses, à ces préparatrices de bouillies nutritives qui savent si bien faire des combinaisons de matières, d'eau, de sucre, de pollen, sans avoir jamais conquis de titres universitaires.

Vous dire tout ce que vous devez faire en ce mois si capricieux et si joli, si plein de promesses, ne me vient pas à l'idée, puisqu'il faudrait y consacrer le numéro entier de notre journal, mais je vous prie de me pardonner si, une fois de plus, je vous demande aussi de relire votre « Conduite du rucher ». C'est une vraie scie... mais il le faut. Que de fois on me pose telle question par lettre, carte ou téléphone, alors que la réponse se trouve, noir sur blanc, et très claire, dans ce volume si précieux, que chacun doit évidemment posséder.

Joyeux mois d'avril et puisse-t-il ne pas nous apporter trop de « rebuses » et de « poissons d'avril ».

St-Sulpice, 19 mars.

Schumacher.

Communiqués

Les statuts de nos diverses sections doivent être conformes aux nouvelles dispositions du Code fédéral des obligations. L'Union suisse des paysans, à Brougg, veut bien se charger de les examiner et de signaler les articles à modifier, cas échéant. Nous invi-

tons donc toutes les sections à envoyer leurs statuts à Brougg, ceci avant le 1er juillet 1943, dernière date à laquelle tous les statuts devront être conformes.

Statuts de la Romande. Ainsi qu'il l'a été dit à l'assemblée des délégués du 6 mars a. c., nos statuts devront être réimprimés l'an prochain, vu qu'il ne nous en reste guère qu'une trentaine d'exemplaires. Nous invitons toutes les sections à nous communiquer les modifications qu'elles désirent voir apporter à ces statuts. Ces modifications seront discutées en dernier débat lors de la prochaine assemblée des délégués. Nous l'annonçons maintenant déjà, afin qu'on profite des assemblées d'été et d'automne pour les discuter. Les modifications proposées doivent parvenir à M. Gapany, président, *avant le 1er septembre 1943.*

Numéro spécial. En décision de la dernière assemblée des délégués encore, il sera édité un numéro spécial contenant le résumé de tous les règlements concernant les divers services de la Romande. A l'avance, nous recommandons à chacun de conserver soigneusement ce numéro pour savoir où trouver rapidement les conditions, mesures, précautions à observer, ainsi que les adresses des divers préposés.

Le Comité.

La comptabilité apicole commence d'ordinaire au 1er avril. Nous fournissons deux cahiers : cahier A, qui sert de modèle ; cahier B, destiné aux inscriptions. Chaque cahier coûte fr. 1.—, contre simple versement à notre compte de chèques.

Concours d'élevage de reines en 1943. Les apiculteurs qui désirent concourir en 1943 sont invités à se faire inscrire auprès du soussigné où tous les renseignements utiles peuvent être demandés.

Corcelles (Ntel), le 20 mars 1943. *Charles Thiébaud.*

Centrale pour vente et achats d'essaims. L'assemblée des délégués a chargé le Comité de la Romande de s'occuper d'une centrale pour les ventes et achats d'essaims.

Nous pensons qu'une telle organisation peut rendre service aux apiculteurs, tant vendeurs qu'acheteurs. Il faut naturellement un rouage simple, qui fonctionne promptement.

On doit s'attendre à ce que, à certain moment, les offres soient plus fortes que les demandes ou vice versa.

En bref, voici ce que nous vous proposons, à titre d'essai, pour une année.

Pour utiliser la centrale, il faut être membre de la Romande.

Chaque apiculteur, qui désire faire des achats ou ventes par l'office, fait un versement à la centrale des essaims. Ce versement est de 1 franc par opération, il est destiné à couvrir les frais.

Chaque versement de 1 franc donne droit à une inscription sur des listes qui seront tenues par l'office.

Dès qu'un essaim est annoncé, par téléphone, télégramme ou correspondance, l'adresse du vendeur est immédiatement transmise au premier acheteur inscrit sur la liste.

Cette transaction faite, adresses de vendeur et acheteur sont biffées sur la liste, à moins qu'une nouvelle inscription n'intervienne.

Les questions prix, mesures sanitaires, certificats de santé, expéditions, sont totalement du ressort des contractants.

La taxe d'inscription reste acquise, même si aucune transaction n'intervient.

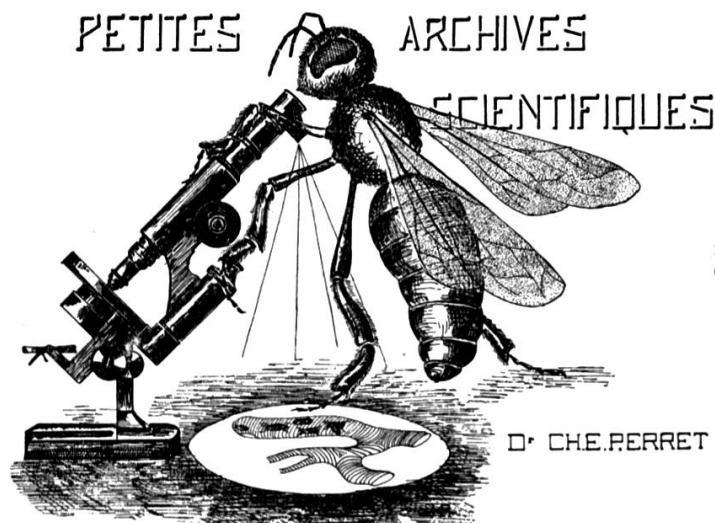
A titre d'indication, nous pensons que les prix suivants sont normaux pour la vente des essaims en 1943.

	<i>Le kg.</i>	<i>Les 100 gr. en plus</i>
En avril	Fr. 25.—	Fr. 1.50
Du 1er au 15 mai	» 24.—	» 1.40
Du 15 au 31 mai	» 23.—	» 1.30
Du 1er au 15 juin	» 22.—	» 1.20
A partir du 15 juin	» 20.—	» 1.—

Corcelles (Ntel), le 20 mars 1943.

Le chef de la centrale d'essaims : *Charles Thiébaud*.

Adresse : Centrale d'essaims, Corcelles (Ntel). Pendant la journée, téléphone 6.12.96. A domicile, téléphone 6.15.25.



Relations entre les phénomènes météorologiques et la production du nectar

(Suite)

Je disais dans un précédent article que la solution du problème qui nous intéresse exige la connaissance approfondie des phénomènes météorologiques ; ceux-ci étant tous une conséquence des propriétés physiques de l'atmosphère, le plan logique de notre étude me paraît être le suivant :

1. L'atmosphère.
2. Les propriétés de l'atmosphère.
3. Les phénomènes atmosphériques.

1. *L'atmosphère.*

L'atmosphère est une couche gazeuse qui enveloppe complètement la terre et dans laquelle nous sommes immersés ; nous vivons au fond d'un océan gazeux, en empruntant à l'un de ses éléments l'oxygène indispensable à notre respiration. L'épaisseur exacte de l'atmosphère ne nous est pas connue.

L'air, comme tous les corps, est soumis aux lois de gravité, c'est-à-dire est pesant. A la température de 0 degré centigrade et à la pression normale du niveau de la mer, un litre d'air sec pèse 1,3 gramme.

L'air étant un gaz, obéit à la loi de compressibilité des gaz. (Loi de Mariotte.) Les couches inférieures de l'atmosphère, pressées par les couches supérieures, ont une densité plus grande que les couches élevées. La densité de l'air diminue au fur et à mesure que l'altitude augmente.

L'air pesant exerce une pression sur tous les corps qui le supportent : c'est la pression atmosphérique ; c'est à Torricelli qu'on doit l'expérience classique qui a mis en évidence l'existence de la pression atmosphérique en même temps qu'elle la mesure. Dans le baromètre à mercure de Torricelli, la pression atmosphérique se mesure par la hauteur de la colonne de mercure, à 0 degré centigrade, qui lui fait équilibre. C'est ainsi par exemple qu'à Neuchâtel la pression barométrique est de 720 mm. de mercure, à la Chaux-de-Fonds 685 mm.

Au fur et à mesure qu'on s'élève dans l'atmosphère, la couche d'air pressante diminue d'épaisseur et par suite la pression atmosphérique diminue avec l'altitude. Elle diminue de 1 mm. de mercure pour chaque 10,5 m. d'élévation, ceci pour les altitudes courantes. Le baromètre peut donc servir d'altimètre.

Variations diurnes. Au cours d'une journée, la pression barométrique subit des variations régulières :

La pression est maxima vers 10 heures et 22 heures.

La pression est minima vers 4 heures et 16 heures.

L'amplitude de ces variations diurnes est dans nos régions de 0,5-1 mm. de mercure.

Voici quelques faits d'observation, montrant que l'air se raréfie très rapidement avec l'altitude :

Par différentes méthodes qu'il serait trop long d'examiner ici, on a pu évaluer la hauteur limite à laquelle il y a encore de l'air en quantité appréciable. On a trouvé environ 80-100 km. Si l'air avait partout la même densité, on aurait au sommet du Mont Blanc

(4810 m.) la vingtième partie du poids de l'atmosphère sous nos pieds ; or, nous trouvons les $\frac{8}{20}$ ou $\frac{2}{5}$, ce qui prouve que les couches inférieures sont beaucoup plus denses. A 10,500 m., on a au-dessous de soi les $\frac{3}{4}$ du poids de l'atmosphère. A 80 km., l'air est loin d'être propice à la vie ; la pression n'est plus qu'une très petite fraction de mm.

Nous admettrons donc une épaisseur de 80-100 km. que nous appellerons *atmosphère effective*. Celle-ci se subdivise en tranches ayant des propriétés différentes ; à la partie inférieure, entre le sol et 4000 m. environ, est une tranche dans laquelle se font toutes les perturbations atmosphériques : tempêtes, bourrasques, cyclones. Dans cette couche, grâce à un perpétuel brassage qu'y subissent les gaz, ceux-ci présentent un mélange en proportions à peu près constantes ; c'est également dans cette couche que se trouve la presque totalité de la vapeur d'eau contenue dans l'atmosphère. C'est la zone des perturbations. Au-dessus d'elle, entre 4000 et 11,000 m. d'altitude, commence une zone plus calme. L'ensemble de ces deux couches, du sol à 11,000 m., constitue la *troposphère*.

Au-dessus d'elle commence une couche calme dont les tranches sont de densité décroissante ; température toujours très basse ; c'est la *stratosphère* qui s'étend jusqu'à la limite des 80-100 km. Au delà se trouve encore une atmosphère extrêmement raréfiée, composée d'autres gaz plus légers que l'air.

Composition de l'air. Il s'agit ici des éléments qui composent la troposphère :

en volume 78 % d'azote,
21 % d'oxygène,
1 % de gaz nobles, vapeur d'eau et gaz carbonique.

Quoique la quantité de vapeur d'eau soit relativement faible, elle joue pourtant un rôle essentiel. Les gaz nobles contenus dans l'air ont été découverts plus tard ; ce sont l'argon, le krypton, néon, xénon.

La composition quantitative de l'air varie avec l'altitude : à 20 km., il n'y a plus que 15 % d'oxygène, mais par contre 84 % d'azote.

2. *Les propriétés de l'atmosphère.*

Ces propriétés sont au nombre de trois :

- a) l'enveloppe gazeuse du globe est capable de s'échauffer et de se refroidir, d'où résulte la nécessité d'étudier le degré de chaleur de l'air d'un lieu, c'est-à-dire le régime des températures ;
- b) des masses d'air de densités différentes se trouvent à toutes les altitudes, d'où résultent des mouvements de l'air, c'est-à-dire les courants atmosphériques ou les vents ;
- c) l'atmosphère contient une certaine quantité de vapeur d'eau ;

elle en absorbe constamment grâce à l'évaporation des surfaces liquides et s'en débarrasse en formant des nuages qui se précipitent en pluies, d'où l'étude de l'humidité atmosphérique, de la nébulosité, du régime des pluies.

(*A suivre.*)

Dr Ch.-E. Perret, Crêt-du-Locle.

Vers la ruche parfaite

Est-ce l'exposition de la ruche D.-B., avec plateau mobile et double, au Comptoir de Lausanne, ou bien le refrain de « l'ordre nouveau » que nous entendons depuis la guerre, qui nous vaut cette campagne pour la ruche parfaite ?

Jusqu'ici il y avait deux ruches parfaites : D.-B. pour la Suisse romande et Bürki-Jecker pour la Suisse allemande. Aujourd'hui, plus rien n'est bon. C'est un peu comme les femmes les meilleures qui ne plaisent plus à leurs maris dès qu'ils se laissent engluer par les jeunes qui savent leur faire les doux yeux ! Supposons tout de même qu'il y ait mieux ; il est toujours bon de progresser. Mais que valent les arguments avancés ?

1^o « Le cadre 33 × 33 serait seul parfait parce que la reine pond en cercle. » J'ai soigné des abeilles dans des Layens, D.-B., Alpina, Bürki et j'ai partout trouvé de la ponte en ovale, ce qui me faisait conclure que la reine pond partout où elle a libre parcours. Ne va-t-elle pas pondre parfois dans les hausses, et là, non plus en ovale, mais en rectangle ? Perd-elle vraiment du temps à pondre dans les coins des cadres ? N'a-t-elle pas le jour et la nuit pour visiter les alvéoles où les ouvrières lui permettront de déposer ses œufs ; ne doit-elle pas souvent modérer ses ardeurs puisqu'elle n'est autorisée à pondre que dans la mesure où la nourriture existe ou du moins s'annonce ? Serait-il plus difficile à une majesté de faire le tour d'un ovale que celui d'un cercle ?

2^o « La moisissure ? » Que les cadres soient carrés ou rectangulaires, il restera que les abeilles feront la grappe selon l'espace qui leur sera donné, elle sera en cercle ou en ovale. Dès lors, n'y aura-t-il pas toujours des possibilités de moisissure par des temps humides prolongés ?

Récemment, l'inspecteur régional était à mon rucher pour pratiquer le traitement contre l'acariose. Les palettes étaient à peine introduites sous les cadres que les abeilles sortaient abondamment, et pourtant il faisait froid. C'est que la grappe se trouvait jusqu'au fond de la ruche ; il s'agit d'une Bürki-Jecker.

A propos de traitement contre l'acariose, je me permets de signaler les heureux effets de la nouvelle formule Frow. On peste parfois contre les inspecteurs qui ne seraient que des pénibles

comme des vieux garçons sous le prétexte qu'ils incommodent avec leurs drogues puantes ! Personnellement, je dois reconnaître que grâce aux soins de l'inspecteur, mon rucher, autrefois entièrement infecté dans de fortes proportions, ne comptait au cours de l'hiver qu'une colonie atteinte avec un restant d'acariose de 10 %.

3° Une autre critique s'en prend à la D.-B. qu'il trouve trop froide et qui ne correspond pas à l'instinct de l'abeille. N'est-ce pas son instinct qui la fait rechercher, lors de l'essaimage, les anfractuosités de rocher, les vieux troncs d'arbres, etc. ? L'homme l'a domestiquée en l'obligeant à se loger dans des maisonnettes de divers systèmes, plus ou moins chauds, selon les goûts de l'apiculteur. La ruche en paille semblait répondre mieux aux goûts de l'abeille ; mais l'homme, toujours plus avide, n'y trouvait plus son compte. Voulant amplifier le travail de l'abeille, il a cru trouver la perfection dans la D.-B., grâce à ses 10 ou 12 grands cadres, à la possibilité de 1 ou 2 hausses à 12 cadres, tout en simplifiant le travail de l'apiculteur. On a essayé encore de perfectionner ce système par des bâtisses chaudes, par un double plateau mobile, par des parois épaisses, par des partitions doubles ou calfeutrées, par la réduction du nid à couvain, suivant les contrées et les saisons, que sais-je encore. On voulait « l'espace vital » et l'on croyait avoir trouvé le salut et la fortune ; mais non. Aussi en est-on à l'ordre nouveau !

4° « D.-B. occasionne des ponts. » On y trouve des ponts, c'est vrai. Mais j'en trouve aussi dans les Bürki et ailleurs. Mettez certaine colonie dans n'importe quel système de ruche, elle vous fera des ponts, tandis que d'autres ont les cadres toujours propres. Dans Bürki, il faut des pinces pour tirer les cadres non seulement parce qu'ils sont propolisés, mais aussi à cause des ponts qu'il faut d'abord démonter à l'aide d'un couteau.

Qu'il y ait danger de refroidir la souche en soulevant les planchettes, c'est exact. Mais les conseils aux débutants ne disent-ils pas chaque année qu'il ne faut jamais refroidir une ruche ? A moins d'être crétin, celui qui ne veut pas s'exposer à de graves mécomptes ne vas pas découvrir une D.-B. si la température n'est pas chaude. Quand je visite des Bürki, je dois aussi décoller le plafond celui des planchettes. Bien qu'il y ait encore un plafond supérieur, le froid peut pénétrer aussi dans la souche, car il est impossible de visiter ce système sans tenir deux fois les cadres, ce qui n'est pas le cas dans la D.-B.

En voilà assez pour me faire décerner non pas une médaille de chocolat puisque nos fabriques n'en font plus guère pour les Suisses, mais peut-être un diplôme d'avocat du diable !

Les méthodes de l'apiculture suisse et ses ruches surannées

Chers apiculteurs suisses, vous avez certainement lu aussi, dans le *Bulletin* de janvier écoulé, l'article de M. Townley, qui, comme il nous le fait sentir, est venu dans notre pays pour nous apprendre l'apiculture moderne. Avec mes trente ans de pratique en apiculture, il m'a bien fallu lire deux fois son article pour comprendre le fond de la pensée de M. Townley.

Et bien, je félicite l'auteur de cet article, qui aime certainement ses abeilles comme nous aimons les nôtres et qui est un chercheur dans l'art qu'est l'apiculture. Il fait aussi la preuve de l'attachement, de la passion à la vie de nos chères abeilles. Jusque là, je suis d'accord avec M. Townley, mais plus loin certaines expressions me donnent l'impression qu'il lui manque aussi le respect dû à nos chercheurs, à nos sommités apiculteurs suisses. Il ne sait probablement pas que nous sommes fiers de nos aïeux, de nos maîtres qui ont, par leurs grandes recherches et découvertes en matière apicole, gagné leurs mérites même au delà de nos frontières. Nos méthodes, notre matériel apicole n'intéressent pas seulement notre pays, mais encore ceux qui nous entourent, voire même l'Amérique qui, pour ma part, m'a honoré de commandes. C'est pour cela, en respectant nos chercheurs et progressistes suisses, je me fais un devoir de protester contre l'accusation de ceux qui osent prétendre que l'apiculture suisse est beaucoup en retard. Il nous dit d'une part qu'il faut en chercher la cause dans le manque de concurrence, d'autre part il avoue lui-même qu'il existe sur le marché suisse plus d'une demi-douzaine de types de ruches. Mais, d'après lui, jusqu'à il y a *une année*, il était impossible de se procurer une ruche « moderne » (la sienne ?) spécialement conçue pour répondre aux exigences du climat suisse. Il me semble que ces deux accusations se contredisent. M. Townley dit qu'il est étranger, qu'il a pratiqué l'apiculture dans des pays d'outre-mer et en Suisse. Il me paraît curieux que c'est précisément un étranger qui a su mieux s'adapter en apiculture à notre climat que nos Suisses même. Il m'intéresserait de savoir depuis combien de temps il a eu le privilège d'étudier le climat de notre pays ? Je ne critique pas son système de ruche, mais je n'admet pas qu'il utilise notre journal pour nous dire que les méthodes appliquées en Suisse et les ruches que l'on y trouve sont complètement surannées. Jamais un de nos fabricants suisses ne se serait permis d'utiliser un pareil procédé pour lancer ses produits. M. Townley, avec son article, ne nous a appris qu'une chose, c'est que nous sommes obligés de reconnaître qu'il est un maître habile dans la manière de faire la réclame.

Pour moi, tous les systèmes de ruches sont bons à condition qu'elles soient propres et saines, qu'elles possèdent des mesures

justes et fabriquées par des maisons conscientieuses. Pour ces dernières, nous sommes heureux d'en avoir qui méritent toute notre confiance.

Mais je crois aussi, comme l'a bien dit notre brave rédacteur, que malgré toutes les découvertes, on n'a pas encore trouvé le moyen de chasser les nuages, ni d'empêcher la pluie, etc., etc.

Si vous me permettez un conseil, je vous recommande, plutôt que de vous occuper trop de la ruche « moderne », d'avoir un grand soin à vos colonies. Sélectionnez les meilleures avec les meilleures. Eliminez ce qui ne convient pas, afin de n'avoir que de belles et fortes colonies saines, travailleuses et réfractaires aux maladies. Introduisez aussi de temps en temps du nouveau sang dans votre rucher. C'est là, mes chers amis, qu'il y a lieu de travailler, c'est là qu'il faut chercher pour augmenter le rendement. Car n'oublions pas que c'est bel et bien les abeilles qui font la récolte et non pas les ruches. Du reste, nos abeilles sont plus résistantes que l'on ne croit. Voilà un cas typique : Le 1er février 1942, une avalanche m'avait emporté mon rucher, « aux Cases », avec ses vingt-quatre colonies. Trois ont pu être sauvées. Une des rescapées (Bürki) emportée environ 1 km. et demi et ne fut retrouvée que le 20 mars sens dessus dessous, la porte et une partie du côté arrachées, les rayons couchés l'un sur l'autre et couverts de glace et de neige. Quelle fut ma surprise de voir, en la transvasant, la reine avec une belle ponte. Bien qu'il m'ait fallu changer au fur et à mesure, durant la saison, les cadres trop abîmés, j'ai eu le plaisir de noter 16 kg. à la récolte.

Pour la question du prix du miel qu'évoque aussi M. Townley, il est superflu d'y répondre, notre rédacteur l'a déjà fait.

En résumé, je me permets de mettre en garde nos amis apiculteurs suisses devant des objets mis au marché non encore expérimentés et les prie de bien vouloir continuer d'accorder la confiance et de suivre les conseils de nos maîtres apiculteurs suisses.

J'estime que M. Townley l'a poussée trop loin en adoptant une manière de propagande inadmissible dans notre pays en sous-estimant l'apiculture suisse.

Les Avants, le 17 février 1943.

G. Haari.

*
* * *

Monsieur Townley,

En parcourant le *Bulletin* de janvier, j'ai d'emblée été intéressé par la réponse que vous alliez donner à la question du *Bulletin* précédent : « Les abeilles suisses se font-elles payer plus cher qu'ailleurs ? » Quelle ne fut pas ma déception, arrivé au tiers de l'article, en constatant que la réponse ne venait pas, mais que, par contre, vous profitiez de l'occasion, avec un sens de la publicité auquel je rends hommage, pour poser une autre question à laquelle vous avez répondu en vantant les qualités d'une ruche qu'un autre fabrique pour vous et que vous vendez sous le nom de firme Cuénod & Cie.

Je trouve, tout de même, que vous allez un peu fort en traitant nos méthodes de surannées et en vous posant en rénovateur de l'apiculture suisse étant donné que vous paraissiez très mal renseigné sur ce qui se fait chez l'apiculteur amateur, comme vous dites, d'ici. Il y a un fait important que vous paraissiez ignorer, c'est que les apiculteurs de chez nous sont gens cachottiers, mais point dépourvus d'initiative et que beaucoup utilisent ce qu'ils appellent : « avoir trouvé un truc » et cela depuis longtemps, alors que vous appelez ça : plans, méthodes, etc., agrémenté d'un nom d'importation qui est simplement celui du premier qui a publié la description du truc en question.

Je vous citerai à l'appui de ceci que vous êtes en retard de bientôt vingt ans pour amener chez les apiculteurs d'ici (je ne dis pas sur le marché du matériel apicole) des ruches calorifugées. J'ai dans mon rucher des ruches qui portent les dates de construction 1926-27 et que j'ai achetées d'un vieil apiculteur qui a plus de quarante ans d'expérience dans la région et qui n'a pas attendu, comme vous le croyez, d'être aiguillonné par les idées dites « américaines ». Ces ruches, comme les vôtres, sont construites à double-parois avec une couche isolante entre deux. Pour ce qui est du matériel, vous voyez que vous êtes un peu comme la grêle après vendanges.

Pour la question des méthodes, c'est à peu près du même. Les anciennes ruches jumelles à séparation mobile, les ruches Layens divisibles dont j'ai un exemplaire qui me donne entière satisfaction, permettent aussi d'entretenir deux nids à couvain dans la même ruche. Il y a une chose que vous ne précisez pas suffisamment à mon avis : c'est que pour faire dédoubler une colonie valablement il faut que la jeune reine puisse se faire féconder ; or les bourdons apparaissent avec les premiers apports et non avant. Dans ces conditions, un simple calcul des temps nécessaires à la fécondation, à la ponte et à l'éclosion du couvain en suffisance vous montre que la saison de la première récolte est déjà bien en avant quand l'augmentation des butineuses se fait réellement sentir. Mais, par contre, ce qui est certain, augmentation de la consommation pour le nourrissement du couvain supplémentaire. Voilà pour le début de la saison, pour la suite vous arrivez au même résultat, c'est-à-dire augmentation de la population par : la réunion des colonies, le nourrissement stimulant, la sélection et le renouvellement des reines.

Suivant le but à atteindre, on peut lancer des méthodes dites nouvelles et appeler les autres surannées, désuètes, arriérées ou retardées ; ainsi, s'il s'agit de vendre des ruches, vous obtenez par ce moyen d'excellents résultats, mais s'il s'agit de faire produire davantage de miel, permettez-moi de reprendre un vieux proverbe : « Il n'y a rien de nouveau sous le soleil. » C'est toujours les abeilles qui vont à la récolte et pas encore les ruches : il en sera encore longtemps ainsi, je pense.

Il y a encore une précision que j'aimerais émettre : c'est qu'il faut juger sur les résultats obtenus. Or, à votre stand du Comptoir, vous avez vendu, je pense, bien des ruches ; mais pas de miel en quantité proportionnelle, que je sache. Je serais toutefois heureux de vous présenter mes excuses si je me trompe sur ce point.

J'aimerais, cher Monsieur, terminer ces quelques considérations en vous présentant un vœu qui doit être dans le cœur de bien des apiculteurs, je pense :

Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir, étant donné le nombre de pages limité du *Bulletin*, considérer notre journal, dans sa partie rédactionnelle, comme un organe de vulgarisation apicole donnant aux apiculteurs quantité de renseignements utiles et intéressants et de réservé toute publicité, même déguisée, aux pages de couvertures spécialement créées dans ce but.

Dans l'espoir que vous n'aurez pas trouvé ma plume trop piquante et que vous comprendrez très bien que je vous adresse ces quelques lignes sans aucune animosité, je vous présente, Monsieur, mes bien respectueuses salutations.

J. Merminod, Veytaux-Chillon.



Un changement significatif

La *Luxemburgische Bienenzzeitung* annonce à ses lecteurs qu'à partir du 1er avril elle portera le titre de *Moselländische Bienenzzeitung*. Ce journal fut jusqu'ici l'organe de l'association des apiculteurs du grand-duché. Rédigé en grande partie en allemand, il contenait cependant avant la guerre actuelle quelques articles en français, le Luxembourg étant bilingue. Le français a disparu il y a quelque temps déjà.

Il semble que le changement de nom laissera subsister l'organisation de l'association ; du moins, la direction affirme que le président conserve ses fonctions et le rédacteur, M. Huberty, reste à la tête du journal. Toutefois, l'édition du périodique sera assurée à l'avenir par la division de la presse de l'Office de l'alimentation du Reich. L'imprimerie Faber, qui assurait la parution de l'organe depuis sa fondation, soit depuis cinquante-huit ans, doit y renoncer. D'autre part, le journal paraîtra dorénavant à Luxembourg ; il était publié jusqu'ici à Grevenmacher.

Beaucoup de bruit pour peu de chose

Sous des titres effarants : « Le scandale du miel », « Cinq cents tonnes de miel se sont évaporées », etc., certains journaux français ont entrepris une campagne contre la livraison de sucre aux apiculteurs. Voici ce qui en est réellement :

L'Office français de ravitaillement avait octroyé aux apiculteurs, pour le nourrissement de leurs abeilles, 250 tonnes de sucre, autant dire rien du tout. Rappelons que les apiculteurs suisses ont reçu au même titre 2500 tonnes de sucre, ce qui était tout juste suffisant. La distribution aux apiculteurs français était conditionnelle : chacun d'eux devait livrer 2 kilos de miel pour 1 kilo de sucre reçu ; ce qui était parfaitement déraisonnable puisque les ruches ayant le plus besoin d'être nourries sont précisément celles qui n'ont rien récolté.

Or, la récolte fut en général franchement mauvaise chez nos voisins, de sorte que la plupart d'entre eux n'ont pu effectuer les

livraisons attendues. Mais il s'est trouvé, paraît-il, des malins ou des individus sans scrupules qui sont parvenus, par des sollicitations *miellées*, à obtenir l'autorisation de reporter les livraisons à 1943. Et ils auraient vendu leur miel à fr. 400.— (français) le kilo, alors que le sucre leur avait été livré à fr. 8.—, d'où les violentes protestations de la presse.

Les apiculteurs se défendent, comme de raison. Ainsi, la Société d'apiculture de la Loire explique que le sucre fut livré trois mois trop tard et que le 25 % des colonies périrent au cours de l'hiver. D'autre part, la production totale du département ne fut que de 20 à 30 grammes par habitant, tandis que le sucre remis aux apiculteurs représente 1 1/2 gramme par tête de population.

On se plaint aussi chez nous

Un correspondant du *Bund*, constatant qu'il n'existe plus de miel sur le marché, affirmait : « Ou bien les apiculteurs gardent leur miel en attendant une hausse, ou bien cette précieuse denrée est réservée aux seuls pratiquants du marché noir. » Un apiculteur qui signe A. L., probablement M. Lehmann, donne la solution exacte de la question : « On ne trouve plus de miel sur le marché parce qu'il n'en existe plus. » A. L. rappelle que la récolte totale fut plutôt faible, à peu près 500 grammes par habitant et que le coupon de 250 grammes d'octobre fut largement utilisé. En outre, le coupon à option de 500 grammes, valable en novembre et décembre pour miel, fruits ou confiture a épuisé le peu qui pouvait rester. A. L. se félicite des mesures judicieuses prises par les autorités, mesures ayant permis de répartir équitablement comme jamais auparavant notre bon miel suisse dans toute la population et de permettre aux bourses les plus modestes de se procurer une petite quantité de ce précieux aliment. On peut d'ailleurs espérer que beaucoup de ceux qui n'en achetaient jamais y reviendront, et ils sont plus nombreux qu'on ne croit. Les récoltes futures s'écouleront donc plus facilement.

Curieux effets d'une loi

En 1930, une loi française édictait des mesures sévères touchant la désinfection et l'isolement des ruches atteintes de loque américaine. Ces mesures étaient inapplicables et la loi eut des effets inattendus : si la maladie existe toujours dans les ruches, elle disparut par contre des rapports officiels. A tel point que le Dr Mathis, de l'Institut Pasteur, voulant étudier la *B. larvae*, dut rechercher le microbe dans des ruches saines ou prétendues telles.

Nous tirons ces renseignements du *Bee World*, qui cite incidemment l'opinion de H. Teal selon laquelle une colonie infectée, même légèrement, de loque européenne est incapable d'élever une reine, les larves étant toujours atteintes. Nous croyons que cette

affirmation ne correspond pas à la réalité, du moins pas toujours. Il nous est arrivé très souvent d'enlever la reine d'une colonie atteinte de loque européenne, afin de supprimer tout le couvain pendant trois semaines, ainsi qu'on l'a souvent recommandé. Toujours les abeilles ont élevé des reines et souvent ces reines, fécondées en temps voulu, ont fourni une belle ponte dans la colonie guérie ou paraissant l'être. Nous pensons que ces reines, évidemment saines quoique provenant de colonies malades, possédaient une immunité relative peut-être transmissible à leur descendance.

J. Magnenat.

Farine de soja

M. R. Meier, de Künten, nous écrit l'intéressante suggestion que voici :

« Il est certain que les abeilles récoltent avec avidité la farine de soja. Comment la leur présenter, en attendant que les sources de pollen naturel soient à leur disposition ?

» Nous avons cueilli des chatons de saule-marsault, environ 150 et les avons aspergés de farine de soja, en mélangeant soigneusement de façon que les petits « minons » soient bien saupoudrés de farine. Nous avons placé le tout dans un couvercle (carton de feuilles de cire gaufrée) bien exposé au soleil et à l'abri des vents. Le parfum des chatons eut bientôt attiré les abeilles. Nous en avons marqué quelques-unes, ce qui nous a permis de mesurer le temps employé à la récolte : il leur fallait environ 4 minutes pour former leurs pelotes et pour les déposer dans la ruche, alors qu'il fallait trois à quatre fois plus de temps aux abeilles butinant sur les chatons naturels du saule fleurissant aux abords du rucher.

» Ces chatons, garnis de soja, purent être laissés plusieurs jours en renouvelant la dose de farine. Cette expérience devrait être répétée, surtout dans les régions montagneuses. Cela intéressera beaucoup d'apiculteurs.

R. Meier. »

Réd. Nous remercions M. Meier de sa communication que nous avons traduite avec plaisir. C'est un peu tard pour cette année (sauf pour les régions élevées), mais c'est une idée à retenir... surtout quand la farine de soja ne sera plus rationnée et... à un prix plus modeste.

Quelques méthodes modernes en apiculture

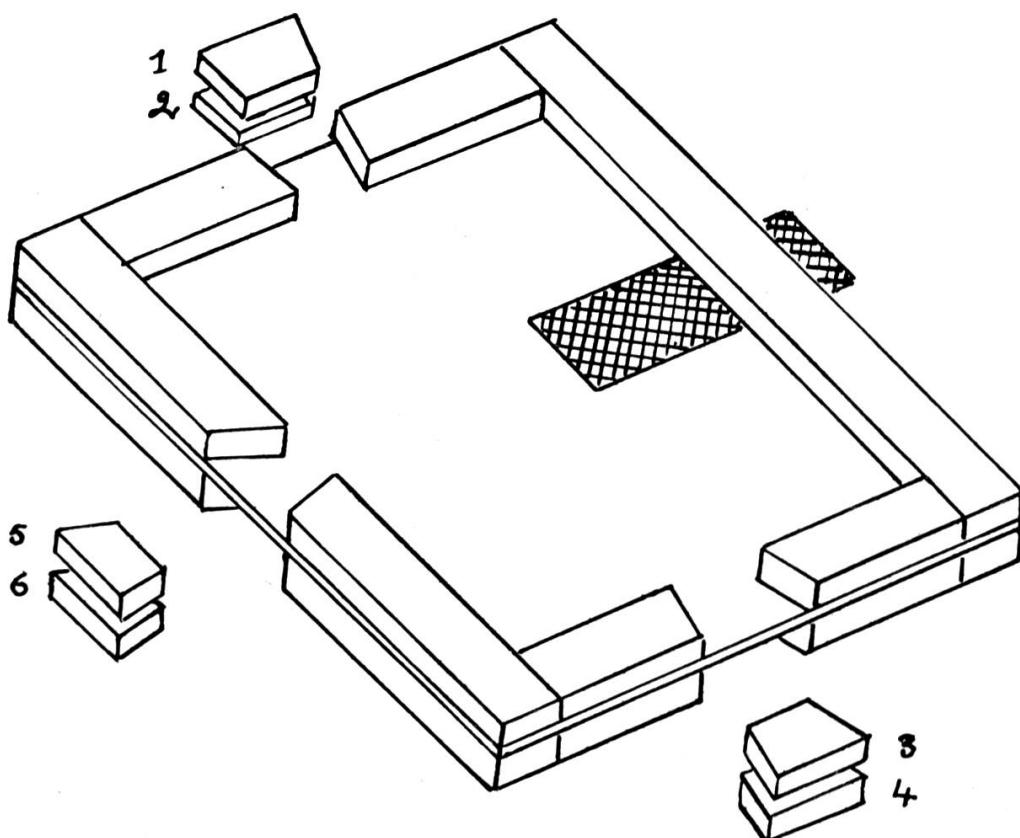
par E.-P. Townley.

Nous avons récemment eu l'occasion d'étudier les méthodes spéciales créées par l'éminent apiculteur anglais Snelgrove.

Ces systèmes nous ont beaucoup intéressés parce qu'appliqués dans un pays qui n'est guère plus mellifère, sinon moins, que la Suisse et dont le climat n'est pas plus favorable à l'apiculture que

le nôtre. Nous avons résumé ces méthodes dans une petite publication, de laquelle sont extraites les quelques pages suivantes.

Dans leurs principes, les méthodes de Snelgrove sont semblables à celles que nous pratiquons déjà et dont nous avons donné un aperçu dans les numéros de septembre et d'octobre 1942 : séparation des vieilles et des jeunes abeilles, double nid à couvain. Elles en diffèrent par leur application qui est plus simple, prend moins de temps et augmente encore les chances de réussite. Ces méthodes



Plateau-séparateur.

pratiquement garantissent le contrôle de l'essaimage, et, tout comme celles que nous avons déjà préconisées, sans recherche des cellules royales ou de la reine et sans interruption de la ponte, et du travail des butineuses.

Ces systèmes assurent, en outre, le changement automatique des reines, l'occupation rapide des hausses et, fait extraordinaire, permettent de pratiquer l'élevage non seulement sans nuire à la production de miel, mais encore en augmentant celle-ci.

Deux corps de ruche interchangeables et un plateau-séparateur sont les instruments indispensables pour l'application des méthodes de Snelgrove.

Le plateau-séparateur possède six entrées qui peuvent se fermer à volonté et une grille à mailles fines. Son rôle principal est

de séparer les butineuses des jeunes abeilles. On se rendra facilement compte de l'importance de ce rôle quand on réalisera que la cause première de l'essaimage est une surpopulation de jeunes abeilles avec, comme conséquence, le départ en essaim des butineuses.

D'autre part, le plateau, en séparant la ruche en deux, déclenche un élevage de reines dans le corps qui est orphelin. (Les éleveurs comprendront aisément tous les avantages que l'on peut tirer de ce fait.) Une ruche divisée de cette façon forme deux colonies distinctes, mais qui, ayant la même odeur, peuvent être réunies sans précautions spéciales.

Contrôle du miel en 1942

SECTIONS	Membres	Contrôles	0/0	Récolte	Colonies	Moyennes
<i>Genevoise</i>	315	4	1,3	1030	104	9,904
<i>Valaisanne</i>	480	5	1	540	41	13,170
<i>Neuchâtel</i>						
Côte Neuchâteloise	276	21	7,6	5031	410	12,030
Val-de-Ruz	118	21	17,7	3823	528	7,240
Val-de-Travers	121	—	—	—	—	—
Montagnes Neuchâteloises	172	12	7	2007	250	8,030
	687	54	7,8	10861	1188	9,142
<i>Jura Bernois</i>						
Erguel-Prévôté	247	17	7	2330	310	7,515
Ajoie-Clos-du-Doubs	240	31	12,9	12893	402	32,070
Pied-du-Chasseral	49	—	—	—	—	—
Franches-Montagnes	87	3	3,4	360	30	12
Jura-Nord	205	35	17	7724	529	14,600
	828	86	10,39	23307	1271	18,337
<i>Vaud</i>						
Lausanne	255	8	3,1	2840	256	11,093
Lucens	29	12	41,4	1061	162	6,550
Orbe	111	—	—	—	—	—
Nyon	141	20	14,2	14325	1205	11,900
Basse-Broye	136	—	—	—	—	—
Menthue	48	—	—	—	—	—
Haute-Broye	40	—	—	—	—	—
Cossonay	113	7	6,2	1383	192	7,200
Côte Vaudoise	59	—	—	—	—	—
Grandson-Pied du Jura	175	21	12	5640	268	21,045
Gros de Vaud	117	—	—	—	—	—
Morges	68	2	3	1950	187	10,430
Avenches	58	3	5,2	810	122	6,640
Moudon	77	—	—	—	—	—
Bièvre	14	—	—	—	—	—
Les Alpes	257	—	—	—	—	—
Château-d'Oex	46	—	—	—	—	—
Payerne	14	—	—	—	—	—
Jorat	38	—	—	—	—	—
	1796	73	1,84	28009	2392	11,710

<i>Fribourg</i>	Membres	Contrôles	%	Récolte	Colonies	Moyennes
Abeille Fribourgeoise	177	21	11,9	1951	454	4,300
Glâne	177	—	—	—	—	—
Gruyère	223	19	8,5	1648	495	3,320
Fribourgeoise	291	43	14,7	3794	844	4,490
Broye	—	1	—	200	30	6,660
	868	84	9,67	7593	1823	4,164
<i>Récapitulation</i>						
Genève	315	4	1,3	1030	104	9,904
Valais	480	5	1	540	41	13,170
Neuchâtel	687	54	7,8	10861	1188	9,142
Jura Bernois	828	86	10,39	23307	1271	18,337
Vaud	1796	73	1,84	28009	2392	11,710
Fribourg	868	84	9,67	7593	1823	4,164
	4974	306	6,15	71340	6819	10,460

La rentabilité de l'apiculture en 1941

Communication de la Division des recherches
sur la rentabilité de l'agriculture, du Secrétariat des paysans suisses,
Brougg, novembre 1942.

L'enquête effectuée par le Secrétariat des paysans suisses sur la rentabilité de l'apiculture durant l'exercice 1941 (1er avril 1941-31 mars 1942) englobe, au total, 99. comptabilités. Constatation réjouissante, le nombre de nos comptables s'est accru de 13 par rapport à 1940.

Voici ce que sont, comparativement à 1940 et à la moyenne de la période 1922-41, les principaux résultats de l'exercice 1941 :

Principaux résultats de l'exercice 1941, comparés à ceux de 1940 et de la moyenne des années 1922-41.

	Par exploitation			Par colonie		
	ANNÉES			ANNÉES		
	1940	1941	1922-41	1940	1941	1922-41
Nombre des colonies	27,16	24,50	24,49	—	—	—
Capital actif	fr. 3624	3435	3380	133	140	138
Rendement en miel	kg. 176	106	171	6,48	4,31	7,01
Temps consacré au travail	h. 152	145	149	5 ³⁷	5 ⁵⁵	6 ⁰⁶
Frais totaux de production	fr. 910	911	771	33.49	37.20	31.48
Frais d'exploitation	fr. 747	740	610	27.49	30.19	24.87
Frais de production d'un kg. de miel	fr. 4.78	7.62	4.56	—	—	—
Rendement brut total	fr. 848	740	841	31.22	30.20	34.41
Rendement net	fr. 101	0	231	3.73	0.01	9.54
Rend. net en % de l'Actif	% 2,80	0,01	6,97	—	—	—
Revenu	fr. 330	218	442	12.14	8.89	18.16
Produit du travail, au total par heure de travail	fr. 167	46	280	6.14	1.88	11.55
	fr. 1.09	0.32	1.76	—	—	—

(A suivre.)

RÉSULTATS DU CONCOURS DE RUCHERS
organisé par la Société romande d'apiculture en 1942

Numéros des colonnes	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17
Maximum des points	6	6	6	10	5	10	10	4	10	6	7	5	10	5	100		
Noms et prénoms des apiculteurs concourants et domicile	Nombre de ruches	Aspect général et situation	Habitations (état extérieur et situation)	Habitations (construction, mesures exactes)	Populations	Reine (beauté, marquage)	Bâties	Ponte et couvain	Disposition et quantité des provisions	Etat intérieur, propreté	Outilage et matériel de l'exploitation	Annotations concernant les colonies	Comptabilité	Connaissances théoriques et pratiques de l'apic.	Élevage	Total des points obtenus	Récompenses obtenues
<i>1re catégorie</i>																	
1. Paratte Abel, Saignelégier . . .	49	6	6	6	10	5	10	9	4	10	4	7	4	10	5	96	Médaille d'honneur de la Féd. rom. des Soc. d'agriculture
2. Maire Willy, Les Brenets . . .	32	6	6	6	8	5	10	9	4	10	5	7	4	10	4	94	Médaille or et fr. 18.—
3. Beyner André, Le Locle . . .	22	6	6	6	9	5	9	9	4	9	6	6	5	9	3	92	Médaille or et fr. 18.—
4. Calame Jean, Les Brenets . . .	21	5	5	6	10	5	8	9	4	9	5	7	4	9	3	89	Médaille argent et fr. 14.—
5. Pellaton Pierre, Les Verrières .	53	5	4	5	10	5	9	10	4	9	5	5	3	9	2	85	Médaille argent et fr. 14.—
6. Berthoud Paul, Couvet . . .	26	5	4	5	8	4	8	9	4	8	5	6	4	10	4	84	Médaille argent et fr. 14.—
7. Reymond Louis, Les Verrières .	23	6	6	6	9	4	9	8	4	10	5	6	1	9	—	83	Médaille argent et fr. 14.—
8. Indermühle Louis, Fleurier . .	50	6	5	6	8	4	8	7	4	9	5	5	3	9	3	82	Médaille argent et fr. 14.—
9. Roth Jacob, La Chaux-de-Fonds	44	4	4	5	9	4	8	9	4	8	4	5	3	9	3	79	Médaille bronze et fr. 10.—
<i>2me catégorie</i>																	
1. Loup Louis, Fleurier	14	6	6	6	10	4	9	9	4	10	6	7	5	10	—	92	Médaille or et fr. 18.—
2. Willemin Emile, Les Bois. . . .	16	6	6	6	9	5	10	9	4	10	4	7	—	10	4	90	Médaille argent et fr. 14.—
3. Jobin Marius, Saignelégier . . .	14	5	5	6	8	5	10	9	4	9	4	7	3	9	5	89	Médaille argent et fr. 14.—
4. Prisi Robert, Travers	19	5	5	6	9	4	8	9	4	9	5	5	4	8	—	81	Médaille argent et fr. 14.—
<i>3me catégorie</i>																	
1. Schneider Jean, Fleurier	8	6	6	6	10	4	10	10	4	10	5	7	—	9	—	87	Médaille argent et fr. 14.—
2. Charpiot Fern., Chaux-de-Fonds	8	5	5	6	8	4	8	8	4	10	3	6	3	8	3	81	Médaille argent et fr. 14.—

RAPPORT DE L'INSPECTEUR CANTONAL DES RUCHERS

Les maladies des abeilles en 1942

Acariose.

L'acariose de l'abeille, qui, en 1940, n'était signalée nulle part, est réapparue soudainement, plus spécialement dans les districts de Nyon et de Vevey. Ailleurs, nous trouvons des cas isolés et facilement curables. Lorsque le mal est profond, nous étouffons les colonies.

En comparant les résultats des deux dernières années, nous voyons que l'acariose n'a pas empiré. Au contraire, dans le district de Nyon, nous avons enregistré en 1942 un seul cas nouveau à Prangins. Dans celui de Vevey, par contre, malgré les traitements appliqués en hiver 1941-1942, nous retrouvons au printemps de nombreux cas. Ces ruchers malades seront encore suivis et traités.

En comparant les années 1941-1942, nous trouvons :

1941, 31 ruchers comptant 405 colonies dont 97 malades, 29 détruites.

1942, 24 ruchers comptant 238 colonies dont 56 malades, 27 détruites.

Nous pouvons donc conclure que l'acariose des abeilles n'est pas en augmentation, mais que la vigilance s'impose. Nous avons proposé une indemnité unique de fr. 15.— pour les ruches détruites ; cette indemnité représente un encouragement, l'apiculture ayant la possibilité d'utiliser l'habitation et les rayons sans même procéder à une désinfection.

Récapitulation.

Districts	Localités	Ruchers	Colonies	Col. mal.	Col. détr.
Aigle	Bex	1	7	2	2
Cossonay	La Sarraz	1	30	2	2
Lausanne	Prilly	1	4	1	—
Lausanne	Pully	1	2	1	1
Lavaux	Rivaz	1	4	4	4
Morges	Bremblens	1	20	6	6
Moudon	Moudon	1	11	1	—
Nyon	Prangins	1	4	1	—
Rolle	Vinzel	1	40	1	—
Vevey	Blonay	4	25	11	3
Vevey	Corseaux	1	2	1	1
Vevey	Chardonne	1	17	7	3
Vevey	Corsier	3	21	5	4
Vevey	Brent	1	1	1	1
Vevey	Jongny	1	6	2	—
Vevey	Fenil	1	4	1	—
Vevey	La Tour	2	15	4	—
Yverdon	Yverdon	1	25	5	—
Total		24	238	56	27

Loque américaine.

Communes	Ruchers	Colonies	Col. malades	Col. détruites
Château-d'Oex	2	25	10	10
Bex	4	36	14	14
Aigle	9	149	51	44
Cronay	4	35	19	19
Le Sépey	2	18	8	8
Vllars-Bramard	1	2	1	1
Bière	4	14	8	8
Ursins	1	17	17	17
Peyres et Possens	1	7	3	3
Total	28	303	131	124

Depuis 1933, nous n'avions plus enregistré autant de cas de loque américaine. Cette maladie, la plus redoutable pour les abeilles, est apparue dans plusieurs communes où nous ne sommes pas en présence de cas isolés, mais bien d'une infection où la contagion paraît avoir joué un rôle décisif.

1er cas : Cronay. Les ruchers, sur le territoire de la commune, sont contaminés par la négligence d'un apiculteur (pillage).

2me cas : Château-d'Oex. Rucher-pavillon (très bien tenu) infecté, cause encore inconnue.

3me cas : Aigle. Infection par l'emploi de vieux rayons en apparence sains mais contenant des spores de loque américaine. Sept ruchers de la localité ont été contaminés par pillage ; infection du début.

4me cas : Ursins. Le voisinage de Cronay a-t-il joué un rôle ? Foyer découvert en novembre. La saison avancée ne nous a pas permis de faire le contrôle des autres ruchers de la localité.

Les autres foyers sont de moindre importance parce qu'isolés.

A Aigle, le rucher le plus atteint (34 colonies) a été réduit à 12 colonies par des réunions. Les rayons brûlés et les ruches désinfectées. Les 12 colonies conservées sont à l'isolement à 3 km. des autres ruchers et au printemps 1943, avec la collaboration de M. le Dr Morgenthaler, ces colonies seront mises en essaims et logées dans des ruches propres sur cires gaufrées (méthode américaine). Les habitations seront désinfectées et les rayons brûlés.

Nous donnerons l'an prochain les résultats de l'opération.

Les indemnités versées pour 124 colonies détruites se montent à fr. 5985.52. Indemnité moyenne : fr. 48.27 par colonie.

(A suivre.)

NOUVELLES DES SECTIONS

Société genevoise d'apiculture

Réunion amicale, lundi 12 avril, à 20 h. 30 précises, au local, Rue de Cor-navin 4.

Sujet : Elevage intensif du printemps

Société d'apiculture de Lausanne

Cette importante société, comptant plus de 260 membres, a tenu son assemblée générale d'hiver dimanche 28 février, à l'aula de l'Ecole normale, sous la présidence autorisée de M. Aug. Grandchamp, président.

La partie administrative n'offre aucun fait saillant. Du rapport du caissier, M. Subilia, il ressort que l'actif se monte à fr. 4734.63 et que l'exercice écoulé laisse un déficit de fr. 385.02, provenant en partie de la réception de la Société romande d'apiculture au Comptoir de Beaulieu.

Le rapport de M. Grandchamp, toujours très documenté, rappelle que 1942 fut une année mellifère, particulièrement à l'altitude de 600-800 m., succédant à trois années consécutives de misère ; que la récolte s'est vendue très rapidement après l'institution des coupons spéciaux en octobre : actuellement, on ne trouve plus de miel chez les apiculteurs. Les séances mensuelles dites « amicales » sont suivies régulièrement ; il s'y fait un excellent travail de vulgarisation et les débutants peuvent s'y initier à l'art apicole. Il termine par des paroles de gratitude à l'égard de nos autorités. Il recommande la collecte de miel faite en faveur des soldats suisses malades et espère que les membres de la section de Lausanne se montreront généreux. Ce miel peut être déposé jusqu'au 15 mars, rue de la Tour 18.

Puis M. Magnenat entretint l'auditoire des articles du Code des obligations, du Code civil et du Code pénal, visant directement ou indirectement les essaims vagabonds, c'est-à-dire les essaims qui s'éloignent du rucher et vont se poser ici et là, souvent dans les endroits les plus inattendus. Contrairement à ce que l'on croit, l'essaim n'est pas une chose sans maître parce que non

retourné à l'état sauvage, mais une chose perdue ; par conséquent, le premier quidam venu n'a pas droit d'en disposer, mais doit plutôt ou rechercher le propriétaire ou avertir la police ; s'il s'en approprie, d'après le Code pénal, il est possible de la réclusion. Enfin, le Code rural vaudois prévoit que les contestations sont tranchées sans recours par le juge de paix.

Cet intéressant exposé est suivi d'un film merveilleux sur la vie des abeilles, spécialement leur activité toujours fébrile dans la ruche et sur les fleurs, lors de la récolte du nectar et du pollen. L'abeille demeure bien l'agent de pollinisation par excellence et de ce fait joue un rôle éminemment utile dans la fructification de nos vergers.

* * *

Réunion amicale, le samedi 10 avril, à 20 heures, au Café du Midi, Grand-Pont 14.

Sujet : Quand faut-il mettre les hausses ?

Le Comité.

Côte Neuchâteloise.

Séance pratique au rucher de M. L. Hauser, vallon de l'Ermitage, sur Neuchâtel, le dimanche 4 avril, à 14 heures. En cas de mauvais temps, renvoi au 11 avril.

Le Comité.

Section Ajoie-Clos-du-Doubs

Assemblée générale, dimanche 11 avril, à 14 heures, Restaurant Membrez, Porrentruy. *Tractanda* : 1. Rapport du président ; 2. Comptes ; 3. Fixation de la cotisation annuelle ; 4. Réunions pratiques ; 5. Nomination du Comité et des vérificateurs des comptes ; 6. Admissions et démissions ; 7. Caisse noséma ; 8. Contrôle du miel ; 9. Concours de ruchers ; 10. Divers.

Réunion du Comité le même jour, à 13 h. 30 précises. *Le président.*

* * *

Un cours d'apiculture sera organisé ces temps-ci à St-Ursanne par M. Jos. Rebetez, apiculteur à Basscourt. Ce cours, placé sous les auspices de notre section, comprendra une dizaine de conférences soit théoriques, soit pratiques, avec démonstrations lors des visites de ruchers.

Une séance d'orientation aura lieu à St-Ursanne, dimanche 28 mars, 14 h. 30, dans la grande salle de l'Hôtel du Bœuf. Les apiculteurs, ainsi que les personnes qui s'intéressent à la question, sont chaleureusement invités. Le programme du cours leur sera remis et tout renseignement utile sera donné. *Le Comité.*

Section de Grandson et Pied du Jura

Sous la présidence de M. Clément, juge de paix à Yverdon, la section du nord du canton a tenu, le 24 janvier dernier, à Grandson, son assemblée générale annuelle.

Au cours de l'année écoulée, trois membres sont décédés : MM. Jules Juvet, à La Sagne (Ste-Croix), Auguste Bollens, à Provence et Louis Payot, à Corcelles (Concise) ; quatre sociétaires ont démissionné et vingt-deux entrées ont été enregistrées, ce qui porte l'effectif de la section à 175 membres.

Les comptes, que tient avec distinction M. Clerc, d'Essert s/Champvent, bouclent par un solde en caisse de fr. 351.32. L'actif de la section est de fr. 1953.72, en diminution de fr. 105.13 sur celui de l'exercice précédent.

Après la lecture de son rapport, M. Clément renseigne sur des questions actuelles : la célébration du cinquantenaire de la section qui aura lieu à Grandson en mai prochain avec le programme suivant : conférence de M. de Beaumont, conservateur du musée zoologique à Lausanne, sur « la parthénogénèse », banquet en commun, partie familiale ; l'organisation d'un cours d'initiation apicole, grâce au subside de la Confédération et de la S. R. A., destiné aux populations montagnardes.

M. Henri Comte, de Treycovagnes, inspecteur des maladies des abeilles, fit ensuite une intéressante causerie sur les déformations que subit le corps de l'abeille suivant la grandeur des cellules dans lesquelles elle est logée. Il conclut en formant le vœu que l'on demande aux constructeurs de cire gaufrée de construire uniquement des rayons à cellules normales (850-950 au dm.²), les seules permettant une exploitation rationnelle des abeilles.

M. Clément rappelle la collecte de miel organisée en faveur des soldats malades, puis le Comité est réélu pour une nouvelle période ; il se compose de MM. Clément, Clerc, Mayor, Lassueur et Besse.

E. B.

Communications.

1^o *Le cours d'apiculture en montagne* aura lieu à Ste-Croix et Fontaines (ou Vuitebœuf) de mai à août, un dimanche par mois. Chaque matinée sera consacrée à la théorie ; l'après-midi comprendra des travaux pratiques.

2^o *Le cinquantenaire de la section* sera célébré à Grandson le 23 mai. Un banquet sera servi à midi au Restaurant du Commerce, coût : fr. 3.— (la caisse de la section faisant le reste) par participant. Une circulaire renseignera plus complètement les membres de la section.

3^o *Sucre.* Le Comité a décidé de ne pas s'occuper ce printemps de la fourniture du sucre pour nourrissement.

E. B.

NOUVELLES DES RUCHERS

8 mars 1943.

Au printemps passé, une ruche fortement atteinte de nosémose fut transportée à quelque 3 km. Le développement de la colonie se fit assez gentiment, si bien qu'ayant à ma disposition des reines en élevage j'en profitai pour faire des nucléi. Les reines réussirent très bien, le nourrissement terminé je les laissai à la garde de Dieu, en pleine campagne, bien embuissonnées et abritées. Pendant l'hiver, visite pendant la neige, constatation pour la première fois (pendant mes cinquante années de pratique) que quelqu'un était venu visiter une ruche ; remise en place des choses dérangées et à la garde.

Vendredi dernier, après avoir mis au propre les plateaux d'un rucher, je m'en fus voir ces deux isolées ; de loin, j'aperçus que le toit d'une ruche n'était plus en place ; plus j'approchais, plus grand venait mon émoi, si bien que matelas-couvre-cadres gisaient à côté de la ruche. Pour le coup, je croyais la colonie perdue ; heureusement que la nature aidant, ces petites amies étaient *parfaitement tranquilles avec leur habitation absolument découverte*. Visite rapide : au troisième cadre, belle plaque de couvain beau plat et bien operculé, ma curiosité n'alla pas plus loin. Cet état de chose devait durer depuis quelques jours parce que, lorsque tout fut remis en place, les abeilles qui revenaient de la récolte du pollen s'abattaient sur la toiture, ne connaissant que cet immense trou de vol. Le soir venu, ces deux isolées ont rejoint le bercail que, comme l'enfant prodigue, elles n'auraient jamais dû quitter. Les provisions sont encore abondantes. Je crois que de toute ma carrière d'apiculteur je n'ai jamais vu les plateaux de ruches aussi propres et sans abeilles mortes.

Etablissement d'Apiculture

CHARLES BIGLER

Martherenges s. Moudon. - Tél. 9 56 80

Ruches neuves D.-B. et D.-T.
la pièce fr. 63.-. Cadres non montés,
la pièce 37 ct., le cent fr. 32.-. Colonies
logées dans ruche neuve D.-B. prêtes
pour la récolte, livrables fin avril, la
colonie fr. 200.-. Ne vend pas d'essaims.

Ruches D.-B.

très bonne construction et matériel
divers. Feuilles gaufrées « Broglé »
chez **Maurice Gisiger**, apiculteur,
Berlincourt (J. b.)

*Les sucres du miel sont de
puissants générateurs d'énergie.*

**Etablissement d'Apiculture
Ch. Jaquier, Bussigny**

TOUT POUR L'APICULTURE

Ruches D.-T. et D.-B. Pièces au détail
Enfumoirs américains, etc.

ACHAT, VENTE, ÉCHANGE DE CIRE

Cire gaufrée à Fr. 9.80 le kg. garantie
pure, rabats dès 4 kg. Refonte et
gaufrage à façon, le kg. 3.20. Gaufrage
de cire fournie en pains à fr. 1.80
le kilo. Tél. 431 56

A VENDRE

pour cause de décès dans le courant
d'avril, en bloc

23 ruches habitées D.-B.

S'adresser à Mmes Haldimann,
La Molta, Les Ponts-de-Martel.

Nous nous engageons à fournir depuis
le 20 juin 1943,

COLONIES D.-B.

**sur 4 à 6 cadres, avec reines
italiennes pures.** Prénnotations
avec 50 % d'avance; conditions à dis-
position. Ajouter timbre pour réponse.
Apiculture **Spanascini**, Mendrisio.

**Tous
les
accessoires
pour
le rucher**

chez

Francillon

7, Rue St-François Lausanne

MAISON FONDÉE EN 1722

Etablissement d'Apiculture

J. et Ed. Bassin, Marchissy

(Vd) TÉL. 9.87.38

**Ruches D.-B., D.-T., ruches pastorales,
ruches-pépinières, cadres, coussins-nourrisseurs,
ruchettes d'élevage RUCKSTUHL et tout matériel**

Travail soigné

Prix-courant franco

Dépôts: M. Ruckstuhl, apiculteur-éleveur, Chambésy. — M. Jaunin, apiculteur, Ogens.

**Voulez-vous diminuer vos frais de production ?
augmenter votre récolte ?**

Lisez :

**« La Ruche Moderne, son application en
Suisse »** et le supplément sur les méthodes de
Snelgrove de E. P. Townley. Prix: (port compris) 2.10

Un précis de méthodes modernes en apiculture, publié par

J.-P. CUÉNOD & C^{ie}, BLONAY s/ Vevey